



ccig.ch



La voix des entreprises genevoises depuis 1865

GENÈVE ÉCONOMIE

Février 2026
No 1



TRANSMETTEZ VOTRE ENTREPRISE COMME
VOUS L'AVEZ BÂTIE, AVEC SOIN !

N°1 en Suisse
2000 produits

20 agences
1000 transactions/an

Tél. 022 700 22 22
pme@remicom.com

REMI(COM)

TRANSMISSION D'ENTREPRISES

www.remicom.com

ÉDITORIAL



Jobs d'été : défendre le travail... ou défendre l'accès au travail ?

MOHAMED ATIEK

Directeur Promotion et soutien à l'économie

Le 8 mars prochain, les Genevoises et Genevois voteront sur une question simple, mais lourdement caricaturée : faut-il permettre aux étudiants d'accéder à des jobs d'été à un salaire adapté à leur nature temporaire et formatrice ? La CCIG répond clairement OUI.

DES JOBS D'ÉTÉ EN DISPARATION

Depuis l'introduction du salaire minimum en 2020, un effet collatéral est devenu impossible à nier : les jobs d'été ont disparu. Pas par idéologie, mais par réalité économique. Quand un emploi très court, sans expérience requise, coûte autant qu'un poste qualifié, l'entreprise fait un choix rationnel : elle renonce. Résultat ? Des milliers d'étudiants privés d'un premier contact avec le monde du travail. Un non-sens social.

LE CHOIX ENTRE 18.44 FRANCS OU ZÉRO FRANC

Les opposants agitent le spectre de la « précarisation » et du « dumping salarial ». Ces mots frappent fort, mais ne résistent pas à l'analyse. Parler de dumping suppose une concurrence déloyale entre travailleurs. Or les jobs d'été étudiants sont strictement encadrés : maximum 60 jours par an, réservés aux étudiants immatriculés, sans substitution

à des postes fixes. Ce ne sont pas des emplois structurels.

Dire que l'on « coupe un quart du salaire » est tout aussi trompeur. On ne coupe pas un salaire qui n'existe pas. Aujourd'hui, dans de nombreux secteurs, ces emplois ont tout simplement disparu. Le choix n'est pas entre 24.59 francs et 18.44 francs de l'heure. Le choix est entre 18.44 francs... ou zéro franc. Entre une expérience professionnelle valorisante ou aucune. Entre un revenu complémentaire et une porte fermée.

ACCÈS AU TRAVAIL POUR LES JEUNES

Quant à la précarité étudiante, elle mérite mieux que des slogans. Un salaire de plus de 3300 francs mensuels à plein temps reste digne, surtout pour un emploi temporaire, sans exigence de qualification. Et surtout, il permet à des milliers de jeunes d'accéder à un travail qui, autrement, leur est refusé. La véritable injustice serait de réserver ces opportunités à quelques secteurs couverts par des conventions collectives, tout en excluant les autres.

Faut-il rappeler que cette solution n'est ni radicale ni isolée ? Elle existe déjà à Neuchâtel. Elle s'ajoute à d'autres dérogations

admises de longue date : apprentis, stagiaires, mineurs. Personne n'y voit une attaque contre le salaire minimum. Pourquoi en serait-il autrement pour les étudiants ?

Enfin, balayer d'un revers de main les témoignages concordants des entreprises relève du déni. Quand 60 % des entreprises déclarent avoir renoncé aux jobs d'été à cause du salaire minimum, ce n'est pas un biais idéologique, c'est un signal d'alarme.

Cette votation n'est pas un procès du salaire minimum. C'est un choix pragmatique pour l'emploi des jeunes. Défendre la jeunesse, ce n'est pas l'enfermer dans des principes rigides. C'est lui ouvrir des portes. Le 8 mars, **votons OUI** pour des jobs d'été. ■



« Nous plantons les graines de la paix, maintenant et pour le futur. »
Wangari Muta Maathai

SOMMAIRE

LA CHAMBRE

Pour accompagner plus précisément ses Membres dans leurs attentes, la Chambre se dote d'une nouvelle communauté. CCIG Croissance s'adresse aux entreprises genevoises et familiales employant plus de 40 collaborateurs. ► **P. 2**

VOTATIONS

La CCIG décrypte plusieurs objets qui seront soumis au vote le 8 mars, notamment l'initiative concernant une politique énergétique et climatique, l'imposition individuelle et la votation cantonale sur la loi sur l'inspection et les relations du travail. ► **P. 4-5**

INTERNATIONAL

L'administration Trump pousse l'Europe vers de nouvelles coopérations et un renforcement agile et rapide de ses capacités de défense. Éclairages avec **Beatrice Weder di Mauro** et **Ugo Panizza**, auteurs du rapport CEPR (Centre for Economic and Policy Research). ► **P. 6**



Avantages exclusifs Executive Travel



Bénéficiez de **500 €** de crédit à bord et d'une offre parrainage de **500 €** / cabine pour chaque nouveau client.
Réservation auprès d'Executive Travel | tourisme@e-travel.ch | **+41 22 707 73 10**

**EXECUTIVE
TRAVEL**